

## 22 mars, Journée mondiale de l'eau : l'urgence de solutions durables

3,6 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'eau non potable et à un environnement insalubre. Pour mettre fin à cette hécatombe silencieuse, première cause de mortalité au monde, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL relance sa pétition afin que les Nations Unies et les Etats membres prennent maintenant les décisions qui s'imposent. Par la voix de son fondateur Alain Boinet, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL demande aux Nations Unies de commencer par revoir sérieusement les chiffres de référence cités par l'ONU et de centrer leur évaluation sur l'accès réel à l'eau potable. Parce qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort pour des millions de personnes, il faut aussi faire de l'accès durable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, une priorité à part entière des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) qui seront redéfinis en 2015. Avec notre pétition et avec votre aide, nous comptons bien influencer sur la déclaration fixant les nouveaux objectifs pour les 15 ans à venir, qui sera votée au siège de l'ONU à New York, pour que le combat contre l'eau insalubre devienne l'affaire de tous. "Cette pétition est un moyen d'action, un levier et une espérance", explique le fondateur de Solidarités International.

Enfin reconnaître l'eau insalubre comme première cause de mortalité dans le monde 3,6 millions de personnes meurent chaque année de causes liées à l'eau insalubre (diarrhée, choléra, typhoïde, hépatite...). Il est urgent de lutter contre ce fléau plus efficacement. Revoir sérieusement les chiffres de référence cités par les Nations Unies. Les Nations Unies font indéniablement progresser l'accès à l'eau dans le monde. Mais leur évaluation selon laquelle 783 millions d'êtres humains n'auraient pas accès à l'eau potable n'est pas juste. Selon des études sérieuses, ils sont en fait près de 3,5 milliards à boire chaque jour de l'eau dangereuse ou de qualité douteuse. L'ONU doit revoir ses modes de calcul et sa communication à ce sujet. Faire de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement une priorité à part entière des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) des Nations Unies pour la période 2000-2015. Ils ne constituent aujourd'hui qu'une cible secondaire (cible C) de l'objectif 7 dédié à l'environnement, alors qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort pour des millions d'êtres humains. C'est donc une priorité majeure qui doit à l'avenir constituer un objectif à part entière. Augmenter significativement les fonds de l'Aide Publique au Développement (APD) affectés à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Ces fonds doivent plus que doubler. L'effort de la communauté internationale a été de 7,4 milliards de dollars en 2008, dont 3,5 en prêts et 3,9 en dons, là où il faudrait au moins 18 selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 5e contributeur dans le monde, la France a fortement augmenté sa contribution ces dernières années, avec un montant de 600 millions d'euros. Mais 95 % de ce budget est affecté sous forme de prêts à des pays émergents solvables. Nous proposons de consacrer au moins 15 % de ces 600 millions d'euros à des dons pour des situations d'urgence humanitaire pour sauver des vies. Accroître les fonds dédiés aux crises humanitaires Apporter rapidement l'eau potable et l'assainissement aux populations menacées par les maladies liées à l'eau (diarrhée, choléra, typhoïde...) est une priorité absolue en cas de conflit, de catastrophe naturelle et de déplacement de population. Coordonner effectivement les institutions responsables pour organiser efficacement la transition des phases d'urgence vers les phases de reconstruction puis de développement. Dans les situations de crise, nous pouvons témoigner que le lien entre les phases d'urgence, de reconstruction et de développement fait défaut

parmi les institutions financières responsables qui doivent se coordonner pour mieux secourir les populations en danger avec leurs partenaires (ONG, agences, ...). Créer un mécanisme international d'information fiable et à jour. Cet outil devrait indiquer l'état et la répartition des besoins, les engagements internationaux pris et les actions réalisées, et présenter le suivi des objectifs à atteindre dans un rapport public régulier sur internet. Faire que le droit humain à l'eau potable voté par les Nations Unies devienne une réalité. Les propositions de notre pétition ont pour objectif d'accélérer la réalisation effective du droit humain à l'eau voté par les Nations Unies le 28 juillet 2010.

**EN CHIFFRES**  
L'EAU INSALUBRE, PREMIERE CAUSE DE MORTALITE  
50 % de la population mondiale n'a pas accès à une eau potable  
1,9 milliard de personnes n'ont d'autre choix que de boire une eau dangereuse  
3,6 millions de personnes meurent chaque année de maladies hydriques (choléra, typhoïde) ou liées à un environnement insalubre (paludisme, fièvre noire...)  
3 millions d'entre elles sont âgées de moins de 15 ans  
1,5 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de simples maladies diarrhéiques  
2,6 milliards de personnes ne disposent pas de latrines  
1 milliard d'entre eux défèquent encore à l'air libre  
103 888 personnes ont déjà signé notre pétition ([www.votregoutteadeau.org](http://www.votregoutteadeau.org)) en faveur d'un accès à l'eau potable pour tous

Sources > Article de Gérard Payen publié dans *Le droit à l'eau potable et à l'assainissement, sa mise en œuvre en Europe*. Sous la direction d'Henri Smets. Editions Johanet. Janvier 2012. > OMS